

OÙVALA MONTAGNE

Assemblée générale
Du relief
à La Montagne
SAMEDI 14 JANVIER 10H30
AU TRANSFO ROUTE DE BOUGUENAIS

#5 - JANVIER 2017



ESPRIT DE LA MONTAGNE ES-TU LÀ ?

« Le 4 novembre 1905 (...) soufflait l'esprit de La Montagne ». C'est par cette formule que les deux écrivains-journalistes Roger Falligot et Rémy Kauffer commencent le récit de la vie du plus incroyable de nos concitoyens : Jean Cremet*. Quel est donc cet esprit qui soufflait à La Montagne ? Le 4 novembre 1905, l'usine d'Indret est en grève ; c'est un défilé, parti du bourg, suivi d'un meeting, près du pont en contrebas du rocher, que nous décrivent les auteurs. La cause de tout cela : l'exclusion de deux ouvriers de l'arsenal qui ont, comme Jaurès, dénoncé la guerre que les puissants préparent sur le dos du peuple. Les ouvriers de l'usine d'armement manifestent contre la guerre ! Bel exemple d'esprit libre, rebelle, voire insoumis. L'anarcho-syndicalisme est ici une valeur bien partagée, comme le sport ou le théâtre. Très tôt les plus jeunes sont éduqués au sein du groupe des enfants prolétariens de La Montagne. Bref, on devine que « l'esprit de La montagne » est nourri par une vraie culture populaire et militante. Aujourd'hui, souffle-t-il encore ?

>>

>>> Retour en 2016. Le nombre élevé d'associations sportives et culturelles, les manifestations festives et engagées, le cinéma associatif, les troupes de théâtre, les chorales, la gazette faite par les citoyens (que vous tenez dans les mains), l'université populaire etc. ne constituent-ils pas une preuve tangible qu'il existe dans « l'inconscient collectif » montagnard (pour parler comme les sociologues) une volonté de faire perdurer l'histoire atypique de la commune ?

Mais est-ce que le côté rebelle, indépendance d'esprit des habitants existe encore un peu ? Plusieurs indices concordants laissent à penser que oui : le rejet des partis politiques traditionnels est mesurable à chaque élection et est beaucoup plus fort ici qu'ailleurs. La défiance de nos concitoyens vis à vis de la métropole est de plus en plus palpable. Celle-ci nous l'a bien fait payé en ne faisant siéger aucun élu montagnard à son conseil exécutif.

La dernière « consultation » du mois de juin est, elle aussi, très parlante. La presse locale en a fait écho et a mis en relief qu'à La Montagne les électeurs n'ont pas suivi l'avis de leur maire. Ils ne sont, certes, pas les seuls, mais là, l'écart est énorme ! Si la presse avait mieux connu notre histoire, elle aurait pu conclure : dans cette commune, le 26 juin 2016, soufflait « l'esprit de La Montagne ».

Notre maire doit aussi en tirer les conclusions qui s'imposent. A l'avenir, s'il reçoit à nouveau l'injonction de défendre un projet contreversé, qui sert plus les intérêts particuliers que l'intérêt général, il pourra poliment refuser de donner suite en arguant que cela est contraire à « l'esprit de La Montagne », cette communauté qu'il est censé représenter dans les différentes instances. Quant à nous, bien modestement et avec de nombreuses autres associations, nous ferons tout pour que continue de vivre cet « esprit de La Montagne », que beaucoup d'autres communes nous envient.

*Roger Falligot et Rémy Kauffer, *As-tu vu Cremet ?*
Éditions Fayard

SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Il y a toujours une petite dose de stress à déposer ses enfants à l'école. 8 h 30, heure de pointe, arriver à l'heure, surtout arriver à l'heure !

À l'école du petit d'abord, à celle du grand ensuite, au boulot enfin... Alors, la limitation de vitesse (30 km/h) dans le bourg, on la remet à plus tard, avant tout : arriver à l'heure ! Une idée s'impose, prendre la voiture, c'est elle qui va vite. Oui mais voilà. Dans la pratique c'est pas pratique... Exclusivement des petites rues, où l'excès de vitesse met le premier piéton en danger, un drame possible à chaque croisement. Et même 30 km/h c'est trop rapide pour beaucoup de ruelles ! Ne pas y penser. Bon, une fois arrivé sans encombre et à l'heure, trouver une place, garer le véhicule et faire descendre les petits. Chacun aura fait cette expérience, ces places ne sont pas légion et l'idée vous passe par la tête d'emprunter, le temps de la dépose, une place privée, ou de mordre sur le passage piéton ou d'obstruer une sortie de garage, juste le temps de la dépose. C'est un moment inconfortable, celui d'être en infraction ! Ne pas y penser. Vite, il faut déposer le grand...

Deuxième et meilleure idée, le vélo ! Les petits adorent, les grands abhorrent ! « Roule à droite ! » « Regarde bien devant toi ! » Ça pourrait être un moment joyeux et tranquille, mais c'est un stress de chaque instant. Là encore, une « voiture-pas-à-l'heure » menace à chaque coin de rue de ne pas voir mes cyclistes en herbe. En descendant la rue du Cimetière, on rêve de voies exclusivement réservées aux vélos, tellement les voitures n'imaginent pas que mon petit est expert en zigzags. La même idée vous traverse l'esprit lorsque vous êtes piéton d'ailleurs. Un trottoir très étroit, trop étroit si vous l'arpentez flanqué(e) de vos deux

petits monstres. Si donc, vous faites le choix de marcher, la ballade ne sera pas beaucoup plus tranquille, ils sont où les chemins de traverse ? Les voies piétonnes sans accident possible ?

Bref, les nouveaux rythmes scolaires ont déjà intensifié ces déplacements : comptez 10 allers/retours d'une demi-heure, 5 heures de votre temps dans la semaine, et en plus, le temps entre la dépose et le retour de l'école est devenu plus court. Chacun pourra user du moyen qu'il préfère, la voiture n'étant pas plus rapide et pas plus pratique, les difficultés de circulation sont omniprésentes et on a du mal à voir, année après année, se dessiner un projet d'aménagement né de cette pensée simple et bienfaitrice : mes déplacements quotidiens doivent être agréables et sécurisés dans notre agréable bourgade. Éliminer les dangers de la route, faire cohabiter voitures, deux-roues et piétons, n'est-ce pas là la responsabilité de la municipalité ? De qui d'autre ? On louera par exemple l'idée d'interdire la rue Jules ferry aux autos à 16 h. Les gens marchent et ça marche ! Ils se saluent, papotent, prennent le temps.

Mais globalement, on a besoin d'un projet clair, d'un projet vert, d'un projet qui laisse le temps au montagnard d'aller et venir, d'en profiter pour observer, pour rencontrer, pour échanger ! D'un projet pour moins de stress. Le monde en est déjà gavé, pardi !



DIALOGUE

| | | | | |
|---|--|---|--|---|
| <p>TIENS TU SAIS QUE LA SALLE ARISTIDE BRIAND A ÉTÉ FERMÉE PAR LA MAIRIE ?</p> | <p>IL PARAÎT QUE LA SALLE A ÉTÉ FERMÉE CAR ELLE NE RÉPONDAIT PLUS AUX NORMES DE SÉCURITÉ ET D'ACCESSIBILITÉ.</p> | <p>AH, POURTANT CETTE SALLE EST FACILEMENT AMÉLIORABLE, UNE SIMPLE RAMPE PERMETTRAIT UN ACCÈS À TOUS ET NIVEAU ÉNERGIE CETTE SALLE MALGRÉ SA VÉTUSTÉ CONSOMMAIT TRÈS PEU.</p> | <p>LA VRAIE RAISON, C'EST QUE LA MAIRIE VEUT RASER LA SALLE POUR FAIRE UN NOUVEL IMMEUBLE, UN FOYER LOGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES. UN PROJET DE MANDAT.</p> | <p>JE NE SUIS PAS CONTRE DES LOGEMENTS ADAPTÉS POUR NOS ANCIENS, MAIS RASER UNE SALLE MUNICIPALE EN CENTRE VILLE QUI SERVAIT D'AILLEURS AUX RÉSIDENTS DE LA MAISON DE RETRAITE BEL AUTOMNE, ON MARCHE SUR LA TÊTE !</p> |
| <p>OUI J'AI APPRIS ÇA. ILS ONT DÛ TROUVER UNE AUTRE SALLE POUR LES ENTRAÎNEMENTS DE MON FILS. LA GALÈRE. AVANT IL Y ALLAIT À PIED, MAINTENANT IL FAUT QUE JE L'ACCOMPAGNE PARCE QUE BONJOUR LA ROUTE DE BOUGUENAIS À VÉLO !</p> | <p>OUI, EFFECTIVEMENT COMME POUR TOUS LES ÉQUIPEMENTS RECEVANT DU PUBLIC, DES TRAVAUX SERAIENT NÉCESSAIRES POUR LA RENDRE ACCESSIBLE AUX PERSONNES HANDICAPÉES ET FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE.</p> | <p>C'EST VRAI, VU COMME ÇA, ÇA SEMBLE POSSIBLE SANS TROP RUINER LA COMMUNE.</p> | <p>C'EST QUAND MÊME BIZARRE, MOI QUI PÉNSAIS QUE SI L'ON AUGMENTAIT LA POPULATION DE LA MONTAGNE ON DEVAIT AVOIR PLUS D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS, LÀ C'EST CARRÈMENT LE CONTRAIRE !</p> | <p>ET C'EST PAS FACILE !</p> |
| | | | | |

ELLE SERA OÙ ?

Elle sera construite dans la cour de Jules Verne. Cela veut dire moins d'espace pour les enfants. Celle de Jules Ferry sera supprimée pour y créer des salles supplémentaires.

DES ÉLUS À L'ÉCOUTE



JE SUIS À L'ÉCOUTE

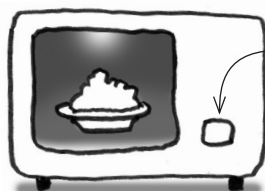
C'EST UN PROJET CONCERTÉ !

Surtout pas ! Les parents de l'école Marcel Gouzil n'ont même pas été informés en amont du projet alors que leurs enfants seront directement concernés. Très inquiets, ils ont adressé un courrier aux élus et certains se sont rendus au conseil municipal du 13 octobre. Cette lettre était signée par les représentants de parents des 4 écoles de la commune. Avouez que, normalement, cela aurait de quoi questionner des élus. Eh bien non, cela n'a empêché l'équipe majoritaire (solidarité et quoi déjà ???) de voter en faveur de ce projet lors des deux derniers conseils... Un véritable déni de démocratie!

C'EST AU MOINS UTILE POUR LES ENFANTS ? ET POUR LES AGENTS ?

Cela pourrait libérer de l'espace à Ferry mais les enfants vont perdre du temps dans le car le midi. Tout le monde sait que la pause méridienne est essentielle pour les apprentissages de l'après-midi. Et pensons aux agents qui devront compter les enfants, gérer les tensions, le bruit, les oublis de vêtements... Ont-ils eux aussi été consultés ? Tous les emplois seront-ils d'ailleurs conservés sur cette seule cantine ?

UNE CUISINE ÉPANOUISSANTE



APPUIE ICI

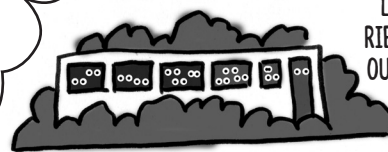
C'EST BON POUR L'ÉCONOMIE LOCALE ?

Eh non ! Ce ne sera pas une cuisine centrale créatrice d'emplois et soutien de l'agriculture locale. Les repas nous arriveront toujours par camion et seront réchauffés dans la nouvelle cantine.

C'EST BON POUR L'ENVIRONNEMENT AU MOINS ?

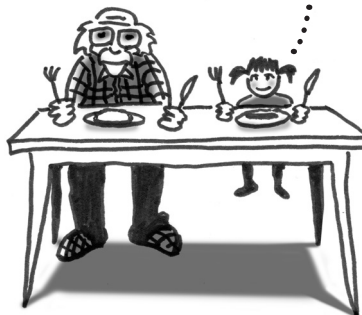
Eh non ! Des cars devront transporter les enfants de Ferry tous les midis. Il faut dire que nos rues montagnardes sont adaptées pour cela ! A l'heure du développement durable, de la COP 22 et de la ville apaisée, comment des élus peuvent-ils encore engager de tels projets ?

LE BUS, OUAIS. RIEN DE TEL POUR OUVRIER L'APPÉTIT



LA CANTINE UNIQUE POUR LES ENFANTS DE JULES FERRY ET JULES VERNE

TROP BONNE TA CANTINE PAPY



D'AUTRES SOLUTIONS ALORS ?

Dans le précédent Ouvala, nous avons proposé une mutualisation des locaux ou des repas avec la maison de retraite. Nous sommes très attachés à la création d'une cuisine centrale, pourquoi pas à Jules Verne d'ailleurs, avec partage des repas dans les autres cantines ? Allez, un peu de courage et de bon sens ! Les communes voisines ont bien une cuisine, pourquoi pas nous ?

LE BONHEUR AU PROGRAMME DE L'ÉCOLE

Un petit shoot de bonheur en cette rentrée ? Tentez le visionnage de la vidéo de la classe de Céline Alvarez. Difficile d'y échapper, elle a quelque peu occupé l'espace médiatique pendant quelques jours, mais cela n'enlève rien à l'intérêt de son expérience.

Elle a pendant trois ans été l'enseignante d'une classe de maternelle en ZEP, à Gennevilliers. Son but : rechercher la pédagogie la plus adaptée au développement des enfants, en réaction au constat alarmant d'un rapport du Haut Conseil de l'Éducation de 2012 : 40% des enfants sortent du CM2 en ne maîtrisant pas (ou mal) les acquis de base en lecture, écriture, mathématiques.

Elle a donc dans cette classe, bénéficiant de moyens spéciaux accordés à l'époque par l'Éducation Nationale, utilisé des principes et du matériel venus principalement de la pédagogie Montessori, enrichis par les apports des neurosciences concernant le développement du cerveau et les apprentissages. Concrètement, cela donne différents ateliers autonomes à disposition dans la classe, choisis par l'enfant, car il n'apprend que s'il est motivé et acteur, avec un matériel permettant toujours de savoir si la tâche est réussie ou non, car l'enfant a besoin d'un retour immédiat sur ce qu'il produit, pour se réajuster si besoin. Tout cela sous le regard bienveillant de l'adulte (toute forme de stress est un inhibiteur de l'apprentissage), dont le rôle est aussi bien sûr d'expliquer et de montrer autant de fois que nécessaire le déroulé des ateliers.

Beaucoup d'ateliers ressemblent à des tâches de la vie quotidienne (boutonner, rouler un tapis, laver du linge...), qui, en plus d'absorber les enfants (si, si, en vrai ils adorent balayer et faire la lessive !!), développent

de façon importante leur attention et leurs fonctions exécutives, nécessaires aux apprentissages.

Un autre principe important est le mélange des âges (ici, une classe contenant les 3 niveaux de maternelle) et le développement des valeurs humaines. Les grands aident les plus petits si besoin, la classe est basée sur l'entraide. Céline Alvarez a eu des résultats que l'on peut qualifier de spectaculaires, validés par une équipe scientifique : la plupart des enfants de sa classe, pourtant en retard à leur entrée en maternelle, rattrapent leur retard, et dépassent même le niveau attendu pour leur âge. Ils savent lire ou manipuler des nombres à 4 chiffres, non pas parce qu'on a décrété pour eux à quel moment ils devaient le faire, mais parce qu'on leur a laissé le loisir de s'y pencher quand cela les intéressait, en réunissant les conditions idéales de l'apprentissage. Et surtout, ces enfants ont l'air particulièrement heureux et épanouis. Leurs parents confirment qu'ils ont gagné en autonomie, concentration, qu'ils sont plus à l'aise en société...

Bref, une bonne occasion de se questionner sur ce que l'on souhaite comme école pour nos enfants, et de tenter de faire bouger les choses pour qu'elles aillent dans le bon sens, preuves à l'appui...

Les vidéos : www.youtube.com/watch?v=OYzriV-OZbw pour en juger par vous-même !!

Le site : www.celinealvarez.org/notre-demarche

SAILLANS, COMMUNE ATYPIQUE : 1200 HABITANTS, 1200 CONSEILLERS MUNICIPAUX

Aux élections municipales de 2014, une liste pas comme les autres a été élue à Saillans, petit village de la Drôme. Pourquoi une liste pas comme les autres ? Parce qu'elle défend et, surtout, met en place une gouvernance collégiale et participative. Qu'est-ce que c'est que ce charabia ? Retour sur une expérience de véritable démocratie.

En 2013, le maire d'alors promet l'installation d'un supermarché sur la commune. Fort d'une pétition de 800 signatures, une association de citoyens réussit à faire échouer ce projet qui allait tuer tous les petits commerces du bourg de Saillans, et par là même, une partie de la vie de la commune. S'appuyant sur cette expérience, des membres de l'association s'organisent pour monter une liste en vue des municipales de 2014. Ils se lancent donc dans une campagne, sans programme et sans candidat. Leur seule idée est celle de faire vivre et mettre en action la démocratie. Et ils vont démontrer que cela est possible. Ils commencent par organiser une réunion publique au cours de laquelle ils demandent aux 120 personnes présentes de se répartir sur les tables en place en fonction des sujets qui les intéressent. Les sujets sont ceux qui correspondent aux grandes compétences communales (enfance-jeunesse, urbanisme, vivre longtemps au village, économie, finance...). Les citoyens présents réalisent alors un diagnostic des points forts et des points faibles de la thématique traitée puis dégagent les grandes orientations qu'ils voudraient pour les 6 ans de la mandature à venir. Personne et surtout pas les organisateurs de la réunion n'explique à la population ce qui est bien pour elle. Ce sont les habitants, reconnus comme les véritables experts de leur village, qui disent ce qu'ils souhaitent. Personne ne prend la parole pour eux, personne ne pense à leur place. Peu de temps après, une seconde réunion publique est mise en place pour passer des grandes orientations aux projets concrets. L'organisation de la réunion est la même. Les

personnes présentes (plus de 150) s'installent sur les tables en fonction des thématiques qui les intéressent et planchent pour proposer des actions concrètes. 66 propositions ressortent. Pour les prioriser, les animateurs de la réunion publique demandent à chacun de coller une gommette sur les 10 projets qui leur paraissent les plus importants. Le programme de campagne est né : il est constitué des 33 projets prioritaires. Aucun politicien n'est venu expliquer à la population ce qui était bon pour elle, ce sont les participants qui ont défini le programme.

En mars 2014, ce programme porté par des citoyens a obtenu 56,9 % des voix. Restait alors à mettre en œuvre réellement cette démocratie expérimentée pendant la campagne. Après plus de 2 ans d'expérience, les principes appliqués pendant la campagne sont toujours à l'œuvre. Plus d'une trentaine de projets concrets portés par des citoyens (organisation de la circulation dans la commune, horaires d'éclairage public, plan local d'urbanisme, rythmes scolaires...) ont abouti et de nouveaux sont en réflexion.

Voici quelques-uns des grands principes démocratiques appliqués à Saillans :

- la première qualité d'un élu est d'écouter la population et non de lui expliquer ce qui est bien pour elle ; l'élu n'est pas supérieur ; il n'a aucune légitimité pour prendre des décisions sans l'aval de la population ;
- aucun projet n'est mené en dehors de la participation des habitants aux commissions ; s'il n'y a pas assez d'habitants (6 minimum) présents aux commissions, il n'y a pas de projet mené sur la commune, l'équipe d'élus se contentant alors de

gérer les affaires courantes (jusqu'à aujourd'hui, chaque commission a toujours pu fonctionner grâce à la présence de 6 à 50 habitants, au total, 250 citoyens ont participé ou participent aux commissions, soit 25% de la population en âge de voter) ; ce sont les présents aux réunions des commissions qui sont les bonnes personnes pour traiter les questions abordées ;

- le bureau municipal (réunion du maire et des adjoints) et toutes les réunions de la mairie sont ouvertes à la population pour respecter le principe de transparence ; un temps de prise de parole de la population est prévu pendant le conseil municipal ; une commission transparence a été créée pour diffuser au mieux l'information ;
- les professionnels, experts d'un domaine particulier (urbaniste, paysagiste, architecte...), ne prennent la parole que quand on leur donne et ont pour mission de mettre en œuvre les projets portés par les commissions et non de dire ce qu'il faut faire...

Utopique, cette démocratie vivante ? Allez voir, manifestation, ça marche.

Ainsi, à Saillans, il serait inconcevable que les élus puissent décider seuls de ce que seraient les écoles de la commune. La population qui déciderait, ensemble, s'il faut deux cantines, une pour Jules Ferry et une pour Jules Verne, ou implanter une seule cantine à Jules Verne ; qui déciderait, ensemble, de la fermeture ou de la rénovation de la salle Aristide Briand, du bien fondé de détruire, encore, le milieu naturel à la Gaudinière pour artificialiser, encore, le territoire communal...

Et si on essayait la démocratie à La Montagne.

* www.mairiedesaillans26.fr

LE COMMERCE DE PROXIMITÉ, UN GAGE DE QUALITÉ

Tout le monde s'accorde à dire qu'il est indispensable, qu'il constitue un pôle de vie essentiel à la dynamique de la commune. On aime ce modèle de consommation qui propose des produits naturels, moins industriels, favorise les circuits courts et valorise un approvisionnement raisonné et non la surproduction comme unique créneau.

Car oui, c'est un bonheur que d'avoir sur notre commune de nouveaux commerçants passionnés, avec l'envie de partager et de nous faire profiter de leur savoir-faire. Quelle chance pour nous d'avoir ces petits commerces de proximité où l'on peut se rencontrer, échanger. Où à vélo ou à pied, avec les enfants, il est simple et rapide d'aller faire ses achats quotidiens. Nous sommes ravis de cette nouvelle image populaire qui met l'accent sur l'accueil et les produits de qualité, qui ne sont pas réservés aux plus riches. Notre commune s'inscrit dans cette tendance. Il y a les AMAP, dont le succès ne tarit pas, mais aussi les nouvelles enseignes telle la boutique de cycles, de running, les cavistes, les restaurants, et de jeunes artisans qui reprennent des commerces (pizzeria, boucherie, boulangerie...). Nous avons

pris le temps d'aller à leur rencontre. Ils nous ont confié quelques premières impressions sur notre commune, à proximité de Nantes et de la mer, des atouts qu'ils apprécient tant pour la qualité de vie professionnelle que privée. Ils aiment « l'idée d'un village à taille humaine », recherchent dans la relation client l'envie de partager leur passion du bon produit, leur savoir-faire, et parler de l'artisanat de qualité et responsable.

Par contre, il est dommage qu'à l'instar de la soirée d'accueil des nouveaux habitants, organisée maintenant tous les ans par la municipalité, rien n'ait été mis en place pour accueillir et présenter les différents services de la commune aux nouveaux commerçants. Ne cherchez pas non plus le nom de nos nouveaux commerçants sur le site de La Montagne, une rapide actualisa-

tion aurait dû témoigner de l'intérêt porté à leur égard. Quant aux travaux, tels ceux de canalisation prévus rue du Fresne durant un mois, et qui ont un impact certain sur l'activité commerciale, il conviendrait qu'une information ait lieu en amont. Elle permettrait aux commerçants d'anticiper les problèmes d'accès et de communiquer auprès de leur clientèle, voire de porter à connaissance les aides de la CRA (Commission de réglementation amiable).

Du relief à La Montagne, qui s'inscrit pleinement dans cette philosophie du commerce de proximité, tenait par ces quelques lignes à soutenir nos nouveaux artisans dans leur phase d'implantation, pour ce qu'ils représentent et ce qu'ils apportent aux Montagnards, tout comme leurs prédécesseurs. Soyez les bienvenus-e-s.

LES ÉCHOS DE LA CONTRAINTE

Les budgets 2015 et 2016 vus dans les Échos de la Montagne

Nouveaux sur la commune de la Montagne depuis mai 2015, nous avons découvert avec intérêt le magazine municipal : Les échos de La Montagne. Ses rubriques, Actualités, La Montagne en action, etc., les animations présentées ont facilité notre intégration. Nous avons même analysé (n° 47, p.13) un budget 2015 «contraint, mais sans pression fiscale».

Un an plus tard, nous est parvenu le magazine du mois de mai (n° 52, toujours p.13), le budget 2016. Quelle surprise, le titre rappelait vaguement quelque chose : «un budget 2016 contraint mais responsable».

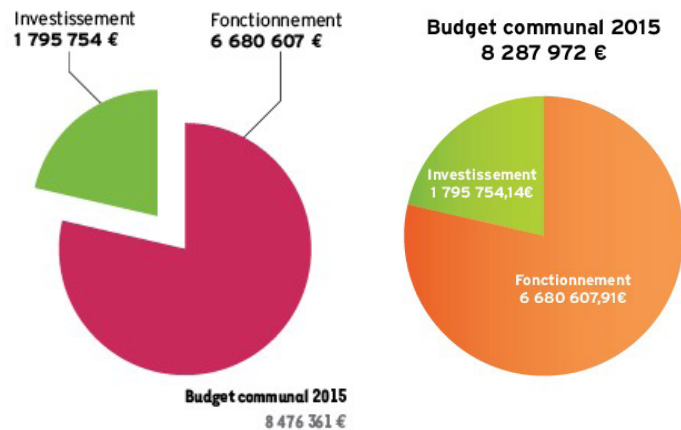
Réfléchissons d'abord au titre : un budget peut-il être contraint ?

Il peut être mal à l'aise, il n'est pas non plus obligé. Il peut tout simplement être équilibré ou en diminution mais il n'est pas obligé de...

Passons, après avoir comparé les 2 pages, à quelques virgules près ou quelques tournures de phrases différentes, l'opération copier-coller était étonnante : baisse devient diminution, pérenne devient pérennisation, le développement de la ville ne se fait plus autour de 5 critères (2015) mais de 5 orientations (2016).

Ne pas recourir à l'emprunt en 2015 devient en 2016 «contenir le recours aux emprunts». Quelle satisfaction, les emprunts n'ont pas disparu, «ils sont contenus». Autre mot mal employé.

Il n'est pas question d'ironiser. Nombreux Montagnards vous répondront que les projets sont sérieux, redéfinis d'une année à l'autre et seront réalisés.



MAI 2015, MAI 2016, ETC.

Soit, passons alors aux chiffres :

- 3 graphiques illustrent le budget 2015 (8 476 361 €)
- 5 graphiques en 2016 (8 287 972 €)

Et là il y a 2 erreurs : la date de 2015 pour 2016 en 2016. Le cercle représentant le total investissement et fonctionnement est celui de 2015.

On ne peut plus comparer. Les nouveaux investissements ont une enveloppe qui augmente de 284 907 € en 2016. C'est une hausse importante.

L'analyse des domaines d'investissements montre qu'il y en avait 4 en 2015 et 3 en 2016. Le contenu des domaines est le même avec un curieux mélange entre le scolaire et les sports et loisirs. Quant au domaine des investissements intitulé en 2016 : « donner une visibilité au projet de mandat » (les travaux à l'école Jules Verne y figurent) cela signifie quoi ?

Les autres domaines ne font pas partie de cette visibilité ? Cela doit être la somme rondelette de 419 074 € supérieure à elle seule aux dépenses des deux autres domaines qui seraient eux « invisibles ».

Décidément les choses ne sont pas très claires. Autre chose à clarifier, les travaux concernant le collège Saint-Exupéry en 2016 ne sont-ils pas à la charge du département et non de la commune ?

Pour conclure, la dette de notre commune a baissé : un élément positif.

Et si nous laissons aux amoureux des couleurs la comparaison des schémas, des dépenses de fonctionnement, en 2015 et 2016, nous découvrons un deuxième point agréable en 2016 : une couleur a disparu. C'est celle des « dépenses imprévues ». Voilà peut-être le début d'explication de notre « contrainte ». Ces dépenses-là nous n'étions pas « obligés » de les faire !

REPRENDRE LA MAIN AVEC SCOPÉLI

« Park Slope Food Coop » à Brooklyn, « La Louve » à Paris... et bientôt « Scopéli » tout près de chez nous, probablement à Rezé !

De quoi parle-t-on ? De super-supermarchés d'un nouveau genre, basés sur la coopération et la participation, qui remettent en cause le modèle de consommation actuel et posent un fonctionnement très différent des magasins classiques. Pour pouvoir y faire ses courses, il faudra en effet devenir coopérateur, c'est-à-dire acheter une part de la coopérative par adulte du foyer (50 € la part, à vie) ET donner 3 heures de temps par mois pour le magasin. Ainsi, les membres deviennent propriétaires du magasin et forment une main-d'œuvre gratuite (estimée à 50 équivalents temps plein) qui permet de réduire nettement les prix. En donnant la priorité aux producteurs locaux, aux circuits courts, aux produits de saison, au bio (majoritairement mais pas exclusivement), Scopéli entend favoriser le développement d'une agriculture durable, à la fois favorable aux paysans et respectueuse de l'environnement. Le magasin Scopéli ouvrira fin 2017 et s'organise dès maintenant. Déjà plus de 1000 adhérents sont dans la dynamique. En adhérant à l'association de préfiguration de la coopérative, chacun peut rejoindre les nombreux groupes de travail en cours.

+ d'infos : www.scopeli.fr

A voir : le documentaire « Food Coop », de Tom Boothe, sorti le 2 novembre

LES FOLLES JOURNÉES À LA MONTAGNE ?

Les folles journées ont proposé aux 24 communes de Nantes Métropole d'accueillir un artiste dans le cadre de leur manifestation qui démarre cette année le 1^{er} février sur le thème de la danse et du rythme. Quel investissement est demandé aux collectivités ? Mettre à disposition une salle et s'occuper de la billetterie ! Dommage que pour La Montagne, ce ne soit encore qu'une folle idée ! Tant pis, nous pourrions toujours nous ravir les oreilles chez nos voisins boscéens !

ÉCOLE DE MUSIQUE, SI ON S'OUVRAIT...

L'école municipale de musique de La Montagne, est regroupée avec ses voisines de Bouguenais et Saint-Aignan de Grand-Lieu dans le pôle Sud-ouest des écoles de musique territoriales.

Ce rapprochement devrait permettre de mutualiser les moyens, d'élaborer des projets plus vastes et de passer des conventions entre les écoles pour faciliter le mouvement des élèves et des professeurs.

En ce sens un courrier a été adressé à la mairie par des élèves musiciens montagnards qui souhaitent pratiquer un instrument qui n'est pas enseigné à La Montagne (clarinette, saxo, tuba, trompette, trombone). Ils demandent à la municipalité de passer une convention pour pouvoir bénéficier d'un tarif commune là où ils sont inscrits. Espérons que cette convention voit le jour afin que nos concitoyens puissent pratiquer l'instrument de leur choix à un tarif raisonnable, avant, peut-être, une évolution vers des ouvertures de classes sur notre commune.

IN ZE CITY PARK... OR NOT

Un petit point sur un des derniers bijoux de la commune, à savoir le terrain multisports du Grand Pré.

Équipement dédié à nos jeunes de 6 à 18 ans qui jouxte le Skate Park. Nous avons tous pu constater qu'à ce jour peu d'enfants de 6 à 12 ans osent s'y aventurer seuls sans leurs parents. Il est le plus souvent occupé et monopolisé par les plus grands. Que dire de tous les débris qui jonchent les abords de ce terrain et des trafics en tout genre qui se déroulent à proximité !!! DRLM propose que l'on puisse adjoindre à ce terrain dans les mois qui viennent des équipements complémentaires comme une aire de jeu dédiée à la petite enfance, des terrains de pétanque afin de créer une réelle mixité générationnelle et une harmonie qui manque cruellement aujourd'hui. Ce dernier équipement ne nécessite pas un investissement conséquent et l'espace est disponible.



DRALM : L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'association Du relief à La Montagne vous souhaite ses vœux les meilleurs pour 2017. Son assemblée générale se tiendra le **14 janvier 2017 à 10h30 au Transfo**, route de Bouguenais, et sera suivi d'un forum sur les questions d'actualités et les projets pour l'année.

OÙ VA OUVALA ?

Les parutions d'Ouvala sont tributaires des cotisations et de la participation des adhérents de l'association. En nous rejoignant ou en renouvelant votre indispensable soutien moral et financier, vous permettrez de faire vivre cette information municipale. L'adhésion annuelle à l'association est de 10 €.

DRALM FAIT FORUM

Pour nous permettre de nous rencontrer régulièrement et d'échanger, exprimer, proposer, confronter, apprendre, inviter, évaluer, agir et construire ensemble, l'association Du relief à La Montagne ouvre un forum un samedi par mois. La salle Aristide Briand ayant été rayée de la carte nous cherchons le lieu pour la remplacer. Nous pourrions en discuter au prochain forum qui aura lieu à l'issue de l'assemblée générale du 14 janvier au Transfo.

Avec ce rendez-vous convivial, utilement contraignant, nous pourrions maintenir un contact réel entre les adhérent.e.s, les élu.e.s du groupe et tou.te.s celles et ceux qui veulent donner corps à l'alternative que nous souhaitons pour la commune et ses habitants.

Soyez bienvenu.e.s, et prié.e.s de venir nombreux.ses à ce forum où nous pourrions exprimer nos attentes, jalonner ensemble son fonctionnement et évoquer les idées d'action !

ICI, VOUS RÉAGISSEZ, VOUS OPINEZ, VOUS PESTEZ, VOUS INFIRMEZ, VOUS GROGNEZ, VOUS DITES NON, VOUS DITES OUI, MAIS...,

Cette gazette, nous le savons, fait parler, et c'est une petite victoire... Elle ouvre le débat public et si elle ne le faisait pas, personne ne s'en chargerait. Alors : toi l'opposant-e, toi de droite, toi l'abstentionniste, toi le-a petit-e commerçant-e, toi le-a jeune, toi le-a retraité-e, toi le-a prof, toi l'artisan-e, toi l'élu-e, toi le parent, toi le-a patron-ne du CAC 40 (à La Montagne vraiment ?) cet encart est à toi.

"Parler de liberté n'a de sens qu'à condition que ce soit la liberté de dire aux gens ce qu'ils n'ont pas envie d'entendre." Georges Orwell

LE CONSEIL EN BREF

24 MARS 2016

- Vote du budget primitif 2016 : 19 voix pour (groupe Solidarité & Participation) et 9 abstentions (groupe Ensemble et DDRALM)
- Projet de plantation d'un arbre pour les naissances de l'année : Vote pour à l'unanimité

26 MAI 2016

- Taxe locale sur la publicité extérieure : le groupe DDRALM propose d'interdire les grands panneaux d'affichage publicitaire pour préserver le paysage et lutter contre la surconsommation et l'endettement des ménages.
- Demande de subvention parlementaire pour la mise en place de panneaux d'informations dans les vergers de la commune et le parc de la mairie : le groupe DDRALM s'abstient car il préférerait que les plus de 2 000 euros prévus servent à la plantation d'arbres fruitiers plutôt qu'à des actions de communication.

1^{ER} JUILLET 2016

- Contrat de co-développement 2016-2020 avec Nantes Métropole : le groupe DDRALM vote contre ce projet de contrat qui ne correspond pas à ses objectifs de développement de la commune en matière de déplacements, de développement de l'activité économique, de maîtrise de l'urbanisation, de développement durable, d'agriculture, ...

13 OCTOBRE 2016

- Suite à la démission de Mme Nicole Texier, le groupe «Solidarité & Participation» accueille un nouvel élu, M. Michel Bastat.
- Projet de construction d'un bâtiment destiné à la restauration scolaire des écoles Jules Verne et Jules Ferry : le groupe DDRALM ne soutient pas ce projet qui engendrera des nuisances, pour les enfants, le personnel municipal et l'environnement. M. le maire autorise une personne présente dans le public à s'exprimer sur ce sujet. Malheureusement son intervention ne sera pas retranscrite dans le procès verbal de ce conseil.

8 DÉCEMBRE 2016

- Le groupe DDRALM s'oppose à une augmentation systématique des tarifs municipaux. Cette décision ne reflète pas l'évolution du coût de la vie et une analyse au cas par cas serait plus pertinente.
- Attribution du marché de fourniture de repas aux restaurants scolaires : le groupe DDRALM rappelle son attachement à la création d'une cuisine centrale à La Montagne.
- Vente d'une parcelle située rue du Grand Clos au profit de la société Macoretz : le groupe DDRALM insiste sur la nécessité de créer de nouveaux logements sociaux à La Montagne, mais rappelle que ces créations ne doivent pas se faire au détriment des espaces naturels et agricoles de la ville déjà peu nombreux.

DU RELIEF À LA MONTAGNE, L'ASSOCIATION

18 rue de la Garenne, 44620 La Montagne

e-mail : associationdralm@gmail.com

N'hésitez pas à nous contacter par courriel ou par notre site pour adhérer, effectuer un don, obtenir ou soumettre des informations supplémentaires, envoyer vos articles et vos dessins...

Ont participé à la réalisation de ce numéro 5 de Ouvala Montagne, tiré à 2 500 exemplaires : Josué Alexandre, Raphaëlle Gouédard, Fabien Gracia, Valérie Le Trouher, Christophe Martin, Alain Moinard, Pierre Mocquard, Eric Mouton, Eric Pairel, Alban Pauliac, Luc Pichard, Jean-Pierre Richard, Simon Sandoval, Marcelle Sarradin, Clémence Torel.

Correspondance : associationdralm@gmail.com

Directeur de publication : J.-P. Richard – Conception, création, mise en page, impression, diffusion : DRALM – Dépôt légal : à parution Ne pas jeter sur la voie publique.